



**CFPPA
DES PAYS
D'AUDE**



Scannez-moi
Pour + d'info



NSF : 415

CPF : 202

Formacode : 15091

Cadre réglementaire du bilan de compétence

Loi du 31 décembre 1991

Loi 2018-771 du 5 septembre
2018

Articles : L6313-1, L6313-4 et
R6313-4 à 6313-7 du code du
travail

CONDITIONS D'ADMISSION

- Accessible à tout salarié, cadre, chef d'entreprise ou demandeur d'emploi

**Possibilité
d'accompagnement
à distance**

BILAN DE COMPÉTENCE MODULAIRE SANTÉ AU TRAVAIL / PRISE DE RECUL



OBJECTIF : Retrouver votre sérénité professionnelle

Une démarche d'accompagnement ciblée qui vous permettra de mieux identifier les sources de stress auxquelles vous faites face dans le cadre de votre activité professionnelle.

- Il s'agit d'un bilan de compétence ciblé qui permet de répondre à différents objectifs :
- Diagnostiquer votre situation
- Analyse de situations problème vécues ou de problématiques rencontrées
- Repérer les facteurs de stress auxquels vous êtes confronté(e)s
- Retrouver votre pouvoir d'agir
- Mettre en place des préconisations et apprendre à les adapter aux nouvelles situations

DUREE ET ORGANISATION

Environ 12h étalées sur 2 mois maximum

Psychologie du travail (soumis au secret professionnel),

Entretiens directifs ou semi-directifs, écoute active,

Outils issus des TTC et autres supports métriques normés.



Supports adaptés en fonction des besoins

Durées des RDV adaptés aux problématiques physiques et de fatigabilité.

Conseillères formées aux problématiques de santé au travail et risques psycho-sociaux.

FINANCEMENT

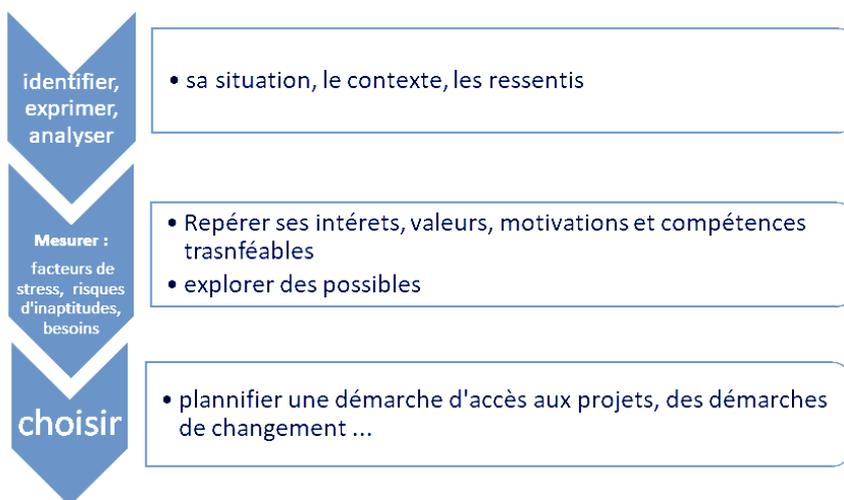
- **Coût pédagogique pris en charge par France-Travail** (si accord) : 62,50€ de l'heure
- **Tarif pour un financement par le CPF** : 72,50€ de l'heure

Retrouvez les liens CPF pour vous inscrire directement sur notre site internet

PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT



- Analyse des facteurs déclencheurs de la prestation
- Evaluation des impacts sur la santé (physique et psychologique)
- Repérage des enjeux et des risques (inaptitudes..)
- Mesure des facteurs de stress (test psychométrique normé)
- Repérage des éléments de confiance en soi
- Mesure des traits de personnalité ou aptitudes cognitives
- Information sur les droits, aides et acteurs en lien avec la situation
- Appui à la mise en œuvre de démarches de reconnaissance
- Identification des intérêts et valeurs professionnelles
- Repérage des compétences transférables



APRES L'ACCOMPAGNEMENT

Poursuite de votre carrière sereinement, vous reconvertir dans un poste ou un métier adapté à votre situation, faire reconnaître votre problématique, retrouver confiance en vous et redevenir acteur de votre futur professionnel par la mise en œuvre de solutions ou démarches adaptés.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et un Référent

Handicap est présent sur le Campus.

SITE DE CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE

SITE DE NARBONNE
Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE

SITE DE LIMOUX
Maison paysanne
1 rue salvador allende
11 300 LIMOUX

04 68 119 119
cfppa.pays-d-aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur



Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA agricole de l'Aude
CFPPA des pays d'Aude
Domaine Lycée Charlemagne

